

COMPTE RENDU DU BUREAU DIRECTEUR MARDI 16 AVRIL 2019

L'an deux mille dix-neuf, le seize avril, à dix-huit heures,
Le Bureau de l'association « Comité de Seine-Maritime de Handball » s'est réuni au siège social, sur convocation de son Président.

Présent(s) : LIGUORI Jean-Luc, TERNOIS Françoise, ELIE Cathy

Invité(s) présent(s) : PERRU Mathieu, ROUSSEL Isabelle (Assistante de direction)

Excusé(s) : METAYER Patrick

Invité(s) Excusé(s) : CLERMONT Olivier (CTF 76)

Le Président rappelle l'ordre du jour de la réunion :

1. Approbation du procès-verbal du BD du 21/01/2019
2. Commission Finances : Redevances 2019/2020
3. Réflexion sur un Agent de Développement
4. Bilan des Finalités de Coupes des 6/7 Avril 2019 (Demi-finales et Finales)
5. Questions diverses

Le Président aborde successivement les différents points à l'ordre du jour :

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU BUREAU DIRECTEUR DU 21/01/2019

Le procès-verbal du précédent Bureau directeur, en date du 21 janvier 2019, est adopté sans réserve, à l'unanimité.

2. COMMISSION DES FINANCES : REDEVANCES 2019/2020

Françoise TERNOIS, trésorière, expose les points suivants :

Les disponibilités financières ce jour s'élèvent à **216 279 €** contre **171 782 €** en 2018 à la même époque. Les dus des clubs sont inférieurs à l'année précédente, **80 102 €** contre **86 495 €** en 2018.

Compte de résultat :

- pour un **total de charges** de 62 986,32 € + 208,05 € de charges financières soit **63 194,37 €**

- pour un **total de produits** de 150 459,94 € + 4,89 € de produits financiers soit **150 464 ,83 €**

Ce qui fait ressortir un bénéfice de **87 270,46 €** contre **103 961 €** en 2018.

Il est souligné que ce chiffre tient compte de dépenses anticipées par rapport à l'année précédente (achats de matériel pour les finales) et de dépenses nouvelles ou exceptionnelles en matière sociale (titres-restaurant, heures supplémentaires, etc.)

D'autre part, il est mené une réflexion sur la possibilité d'ouvrir un compte bancaire dans une autre banque, afin de diversifier les possibilités de placement de la trésorerie excédentaire du Comité, et limiter les risques en cas de défaillance de l'une ou l'autre banque.

Puis la Trésorière et le Président de la Commission des finances invitent les participants à une réflexion de l'ensemble sur l'évolution des redevances versées annuellement au Comité par les clubs.

Les projets de redevances, tarifs de licence, indemnités et aides à la création de club figurent en annexe au présent procès-verbal.

Par ailleurs, le Président invite les participants à réfléchir à l'intégration, dans le budget prévisionnel 2019, de l'impact de l'harmonisation des indemnisations dans le cadre de la CMCD.

3. REFLEXION SUR UN AGENT DE DEVELOPPEMENT

Le Président informe que le DRJSCS lance un appel à projet "EMPLOI CNDS" pour lequel 96 emplois seront effectifs en 2019.

Aussi évoque-t-il la possibilité de recruter un Agent de Développement, pour compenser la trop forte part administrative et missions auprès de la Ligue du salarié CTF, Olivier CLERMONT. Ce recrutement permettrait d'organiser des séances d'animation dans les clubs et de développement du handball au sein du département en situation de carence et mener des actions Handfit au encore auprès des personnes en situation de handicap (Hand-Adapté / Hand-Fauteuil).

Des aides au recrutement - en CDI - sont prévues à hauteur de 12 000 € par an pendant deux ans (2019 et 2020). Les dossiers devront être déposés pour le 3 juin 2019.

L'emploi de l'Agent de Développement pourrait également faire l'objet d'un conventionnement avec différents clubs, pour organiser des entraînements.

Il est demandé à Françoise TERNOIS d'étudier très vite l'orientation comptable qui pourrait être prise.

Le Président transmettra aux membres du Bureau Directeur toutes les informations nécessaires afin de mener à bien cette réflexion. Ces réflexions lui seront transmises afin qu'une présentation soit faite au prochain Conseil d'Administration qui décidera de l'orientation à prendre.

4. BILAN DES FINALITES DE COUPES DES 6/7 AVRIL 2019

Le Président a adressé au Secrétaire Général, chargé d'en faire une synthèse, ses avis et observations concernant les Finalités de Coupes Départementales qui se sont déroulées les 6 et 7 avril 2019 à NOTRE DAME DE GRAVENCHON et à LILLEBONNE.

Il en ressort avant tout l'excellente organisation des 2 clubs supports. De plus la présence d'administrateurs et des membres de la COC a été effective. Enfin un grand merci aux juges-arbitres jeunes et à leurs accompagnateurs.

Toutefois, le Président a adressé un courriel au président de la COC afin de connaître les raisons du choix de ces dates et si la COC était informée qu'en amont se déroulaient les Inter-Ligues féminins.

4. QUESTIONS DIVERSES

1. Le Président donne lecture d'un mail de Vincent THOUMYRE, qui déclare se tenir à la disposition du Comité pour des actions ponctuelles. Une prise de contact sera menée par le Président.

2. Le Président, accompagné du Secrétaire Général, assistera les 26 et 27 avril à l'Assemblée Générale de la FFHB, à la Maison du Handball à Créteil

3. Le Président participera le 29 avril 2019 au Conseil d'Administration de la Ligue de Normandie.

4. Accompagné de Patrick MEZARA, Administrateur du Comité, il a participé à une réunion de travail le 15 avril 2019 pour l'organisation du « Tournoi des Marins » dans le cadre de l'Armada 2019.

5. Une réunion regroupant tous les clubs de l'Agglomération Rouennaise, dans le cadre du développement du haut niveau, s'est tenue le 1^{er} avril 2019. Il en ressort que tous les participants sont d'accord pour travailler ensemble pour l'élaboration d'un projet de partenariat et de développement. Prochaine réunion de travail le 17 avril 2019.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, le Président déclare la séance levée à vingt heures et dix minutes.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président.

Secrétaire de séance
Mathieu PERRU



Le Président
Jean-Luc LIGUORI

